



République Française

MAIRIE DE MIREFLEURS
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
(articles L. 2121-10 et R. 2121-7 du CGCT)

*Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **jeudi 05 mars 2026 à 20H00.***

Affiché, le 26 février 2026

Le Maire,

Richard VEGA.



Ordre du Jour

Ordre du jour

1. Examen et vote du procès-verbal de séance du 22 janvier 2026.
2. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
3. Ressources Humaines : organisation du temps de travail.
4. Ressources Humaines : mise en place et modalités d'organisation du télétravail.
5. Participation employeur au CNAS : modification des modalités d'intervention pour les agents retraités.
6. Subventions aux associations locales.
7. Subvention exceptionnelle à l'OCCE de l'école élémentaire.
8. Questions diverses.